



FONDS DE PORTAGE ET DE PRIVATISATION (FPP)

**Société Anonyme avec Administrateur Général
au Capital d'Ariary 20.000.000
ANTANANARIVO**

**RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Décembre 2017

FONDS DE PORTAGE ET DE PRIVATISATION SA

SOMMAIRE

<u>PREMIERE PARTIE :</u>	<i>RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES</i>	3-4
	TABLEAU A-1 : Actif	5
	TABLEAU A-2 : Passif	6
	TABLEAU B : Compte de résultat	7
	TABLEAU C : Tableau de Variation des Capitaux Propres	8
	TABLEAU D : Tableau des Flux de Trésorerie	9
	Notes annexes aux états financiers	10 – 16
<u>DEUXIEME PARTIE :</u>	<i>RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES</i>	17-18

FONDS DE PORTAGE ET DE PRIVATISATION SA

PREMIERE PARTIE :

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Messieurs les représentants de l'Actionnaire Unique de la société FONDS DE PORTAGE ET DE PRIVATISATION S.A,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société *FONDS DE PORTAGE ET DE PRIVATISATION S.A* comprenant le bilan au 31 décembre 2016 (Tableau A), ainsi que le compte de résultat (Tableau B), l'état des variations des capitaux propres (Tableau C) et l'état des flux de trésorerie (Tableau D) pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers soumis à nos vérifications font notamment apparaître les éléments essentiels ci-après :

(Montant en ariary)

	31-déc.-16	31-déc.-15
Résultat net	(512 622 449,41)	(260 556 313,69)
Capitaux propres	(820 110 155,70)	(307 487 706,29)
Capital social	20 000 000,00	20 000 000,00
Total du bilan	10 568 121 364,46	663 382 551,67
Variation nette de trésorerie	8 299 791 869,99	152 444 927,82

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société FONDS DE PORTAGE ET DE PRIVATISATION S.A au 31 décembre 2016, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au PCG 2005.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) adoptées par l'Ordre des Experts Comptables et Financiers de Madagascar. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société FONDS DE PORTAGE ET DE PRIVATISATION S.A conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

1) Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus, il est à noter que *les pertes cumulées jusqu'au 31 décembre 2016 ont rendu les fonds propres inférieurs à la moitié du capital social. Ainsi, l'Actionnaire unique doit prendre des décisions sur la continuité d'exploitation, conformément aux dispositions des articles 685 à 690 de la loi N° 2003-036 du 30 janvier 2004 sur les sociétés commerciales et l'article 38 des statuts de la société FPP SA.*

2) Par ailleurs, la finalisation des procédures de transfert par l'Etat des actions revenant au FPP sur les sociétés privatisées entamées durant l'exercice 2016 devrait permettre à la société de pouvoir exécuter ses missions mais aussi d'améliorer sa structure financière.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux états financiers

La Direction Générale est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au référentiel comptable en vigueur à Madagascar, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à la Direction Générale d'évaluer la capacité de la société FPP SA à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction Générale a l'intention de mettre la société FPP SA en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux personnes constituant la Direction Générale de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société FPP SA.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la Direction Générale du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité la société FPP SA à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire l'entité à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les états financiers, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements les sous-jacents d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

Nous communiquons aux personnes constituant la Direction Générale notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée de notre audit.

Fait à Antananarivo, le 18 décembre 2017
Le Commissaire aux comptes,



nauno philippe-rakotomiamina
expert comptable et financier

TABLEAU A-1

Unité monétaire : Ariary (MGA)

ACTIF	MONTANT BRUT	AMORTISS/ PERTES DE VALEURS 31-déc.-16	MONTANT NET	Notes annexes	MONTANT NET 31-déc.-15
ACTIF NON COURANTS					
<i>ECART D'ACQUISITION</i>					
<i>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</i>	17 289 829,00	(17 289 829,00)	0,00		0,00
<i>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>	544 872 631,46	(503 000 452,32)	41 872 179,14	3.1	64 603 604,34
<i>IMMOBILISATIONS EN COURS</i>	72 204 000,00	(72 204 000,00)	0,00	3.2	72 204 000,00
<i>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</i>	0,00		0,00		0,00
<i>AUTRES IMMOBILISATIONS MISES EN AFFECTATION</i>			0,00		
<i>IMPOTS DIFFERES</i>	210 152 400,00		210 152 400,00	15.	155 710 800,00
TOTAL ACTIF NON COURANTS	844 518 860,46	(592 494 281,32)	252 024 579,14		292 518 404,34
ACTIFS COURANTS					
<i>STOCKS ET ENCOURS</i>					
<i>CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES</i>	1 666 371 207,21	0,00	1 666 371 207,21		20 930 439,21
Clients et autres débiteurs	0,00	0,00	0,00		0,00
Impôts					
Autres créances et actifs assimilés	1 666 371 207,21	-	1 666 371 207,21	5.	20 930 439,21
<i>TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</i>	8 649 725 578,11	0,00	8 649 725 578,11	6.	349 933 708,12
Placements et autres équivalents de trésoreries	8 483 846 000,00	0,00	8 483 846 000,00		172 328 000,00
Trésorerie	165 879 578,11		165 879 578,11		177 605 708,12
TOTAL ACTIFS COURANTS	10 316 096 785,32	0,00	10 316 096 785,32		370 864 147,33
TOTAL DES ACTIFS	11 160 615 645,78	(592 494 281,32)	10 568 121 364,46		663 382 551,67

LES NOTES ANNEXES 1 à 15 FONT PARTIES INTEGRANTES DE ETATS FINANCIERS

TABLEAU A-2

Unité monétaire : Ariary (MGA)

PASSIF	MONTANT	Notes annexes	MONTANT
	31-déc.-16		31-déc.-15
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis	20 000 000,00		20 000 000,00
Réserve légale	2 000 000,00		2 000 000,00
Autres réserves			
Report à nouveau	(329 487 706,29)		(68 931 392,60)
Correction d'erreur	0,00		0,00
	(307 487 706,29)		(46 931 392,60)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	(512 622 449,41)		(260 556 313,69)
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(820 110 155,70)	TABLEAU C	(307 487 706,29)
PASSIFS NON COURANTS			
Produits différés : subventions d'investissement	114 076 179,56	4.	136 807 609,80
Impôts différés			
Emprunts et dettes financières			
Provisions et produits constatés d'avances			
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	114 076 179,56		136 807 609,80
PASSIFS COURANTS			
Dettes court terme- partie court terme de dettes long terme			
Fournisseurs et comptes rattachés	29 703 638,44		8 122 577,00
Provisions et produits constatés d'avances - passifs courants	8 483 863 840,94	7.	192 345 840,94
Autres dettes	2 760 587 861,22	8.	633 594 230,22
Comptes de trésorerie	0,00		0,00
TOTAL PASSIFS COURANTS	11 274 155 340,60		834 062 648,16
TOTAL DE PASSIF	10 568 121 364,46		663 382 551,67

LES NOTES ANNEXES 1 à 15 FONT PARTIES INTEGRANTES DE ETATS FINANCIERS

COMPTE DE RESULTAT PAR NATURE

	31-déc.-16	Notes annexes	31-déc.-15
.Chiffres d'affaires			
.Production stockée			
.Production immobilisée			
I- PRODUCTION DE L'EXERCICE			
II- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE			
. Achats consommés	(55 528 856,88)	9.	(46 900 799,38)
. Services extérieures et autres consommations	(81 058 018,39)	10.	(50 907 396,77)
	<u>(136 586 875,27)</u>		<u>(97 808 196,15)</u>
III- VALEUR AJOUTEE (I - II)	(136 586 875,27)		(97 808 196,15)
. Subvention d'exploitation			
. Impôts, taxes et versements assimilés	(41 557 590,00)	8.c	(2 000,00)
. Charges de personnel	(223 640 668,00)	11.	(226 772 919,00)
IV - EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	(401 785 133,27)		(324 583 115,15)
. Autres produits opérationnels	42 731 430,24	12.	44 273 459,16
. Autres charges opérationnelles	+ (114 713 378,00)	13.	(21 200 000,00)
. Dotation aux amortis/provisions et pertes de valeurs	(94 935 425,20)	3.	(24 273 460,07)
. Reprise sur provisions et pertes de valeurs			
V - RESULTAT OPERATIONNEL	(568 702 506,23)		(325 783 116,06)
. Produits financiers	1 958 456,82	14.	2 068 602,37
. Charges financières			
VI - RESULTAT FINANCIER	1 958 456,82		2 068 602,37
VII - RESULTAT AVANT IMPOTS (V+VI)	(566 744 049,41)		(323 714 513,69)
. Impôts exigibles sur résultat	(320 000,00)	15.	(320 000,00)
. Impôts différés (variations)	54 441 600,00	15.	63 478 200,0
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	44 689 887,06		46 342 061,53
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	(557 312 336,47)		(306 898 375,22)
VIII - RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	(512 622 449,41)		(260 556 313,69)
. Elements extraordinaires produits -(à préciser)			
. Elements extraordinaires charges -(à préciser)			
IX - RESULTAT EXTRAORDINAIRE			
X - RESULTAT NET DE L'EXERCICE	(512 622 449,41)		(260 556 313,69)

LES NOTES ANNEXES 1 à 15 FONT PARTIES INTEGRANTES DE ETATS FINANCIERS

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(unité monétaire Ariary)

	Note	Capital social	Primes & Réserves	Ecart d'évaluation	Résultat & Report à nouveau	Total
Solde au 31 décembre 2014		20 000 000,00	2 000 000,00	(381 787 417,76)	312 856 025,16	(46 931 392,60)
Changement de méthode comptable						0,00
Correction d'erreurs						0,00
Autres produits et charges						0,00
Affectation du résultat 2014						0,00
Opération en capital						0,00
Résultat net au 31 décembre 2015					(260 556 313,69)	(260 556 313,69)
Solde au 31 décembre 2015		20 000 000,00	2 000 000,00	(381 787 417,76)	52 299 711,47	(307 487 706,29)
Changement de méthode comptable						0,00
Correction d'erreurs					0,00	0,00
Autres produits et charges						0,00
Affectation du résultat 2015						0,00
Opération en capital						0,00
Résultat net au 31 décembre 2016					(512 622 449,41)	(512 622 449,41)
Solde au 31 décembre 2016		20 000 000,00	2 000 000,00	(381 787 417,76)	(460 322 737,94)	(820 110 155,70)

LES NOTES ANNEXES 1 à 15 FONT PARTIES INTEGRANTES DE ETATS FINANCIERS

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
METHODE DIRECTE

(unité monétaire Ariary)

	31-déc.-16	31-déc.-15
FLUX DE TRESORERIE LIEES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES		
Encaissement reçus des clients		8 000 000,00
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(282 122 546,94)	(289 667 473,61)
Intérêts et autres frais financiers payés	(1 098 182,12)	(942 678,94)
Variation de la VMP		(20 000 000,00)
Sommes versées à l'Etat		
Sommes reçues de l'Etat	271 478 389,00	452 986 478,00
Impôts sur les résultats payés		
Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires	(11 742 340,06)	150 376 325,45
Flux de trésorerie lié à des événements extraordinaires (à préciser)		
A - FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	(11 742 340,06)	150 376 325,45
FLUX DE TRESORERIE LIEES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissement sur acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles		
Encaissement sur cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles		
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières		
Encaissement sur cession d'immobilisation financière		
Variation de la VMP		
Encaissement Intérêts sur placements financiers	2 392,30	1 685 406,52
Dividendes et quote part de résultats reçus		
B - FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	2 392,30	1 685 406,52
FLUX DE TRESORERIE LIEES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Dividendes et autres distributions effectués		
Encaissements provenant d'emprunts		
Remboursement d'emprunts ou d'autres dettes assimilés		
Subvention équipement reçu (Valeurs des actions transférées par l'Etat)	8 311 518 000,00	
C - FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	8 311 518 000,00	
Incidences des variations des taux de change sur liquidités et quasi-liquidités		
Profits de chan	13 817,75	383 195,85
Perte de change		
VARIATION DE TRESORERIE DE LA PERIODE (A+B+C)	8 299 791 869,99	152 444 927,82
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	349 933 708,12	197 488 780,30
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	8 649 725 578,11	349 933 708,12
VARIATION DE TRESORERIE DE LA PERIODE	8 299 791 869,99	152 444 927,82

LES NOTES ANNEXES 1 à 15 FONT PARTIES INTEGRANTES DE ETATS FINANCIERS

FONDS DE PORTAGE ET DE PRIVATISATION SA

Notes annexes aux états financiers
arrêtés aux 31 décembre 2016 et 2015

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

FONDS DE PORTAGE ET DE PRIVATISATION SA

Notes annexes aux états financiers
arrêtés aux 31 décembre 2016 et 2015

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société FONDS DE PORTAGE ET DE PRIVATISATION est une Société Anonyme à actionnaire unique qu'est l'Etat Malagasy .

Elle a pour objet :

- la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières, de participations issues de la campagne de désengagement de l'Etat des entreprises du secteur public, et de toutes autres valeurs mobilières ;
- la vente, achat et échange de valeurs mobilières, et toutes opérations tendant à la création d'un environnement favorable au développement du marché de capitaux ;
- la promotion de l'actionnariat national.

Son Siège Social est situé au 3^{ème} étage de l'Immeuble MFB, rue Andrianaivoravelona Zanany Ampefiloha - Antananarivo.

Le capital social est divisé en 1 000 actions entièrement libérées dont la valeur nominale est d'Ariary 20.000 chacune.

L'Administrateur Général, en la personne de Monsieur Aivo ANDRIANARIVELO, est nommé par l'Assemblée général du 13 novembre 2014 dans sa sixième résolution pour une durée de six (6) ans.

2. PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS

a) Les états financiers sont établis et présentés suivant les normes et recommandation du PCG 2005

b) Méthode générale d'évaluation :

Les états financiers ont été établis suivant le principe du coût historique.

c) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur coût d'acquisition qui est égal au prix d'achat majoré des frais accessoires d'achat.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire à partir de leur date de mise en service aux taux ci-après :

Logiciels	25%
Agencement, aménagement, installation	10%
Matériels de transports	25%
Matériels et mobiliers de bureau	10% - 20%
Matériels informatiques	25%
Matériels de communication	20%
Mobiliers de logement	25%

d) Opérations libellées en devises

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées au cours de l'opération. Les dettes et créances ainsi que les disponibilités à la date de clôture sont réévaluées au cours de clôture. Les pertes et gains de changes issus de la réévaluation sont comptabilisés dans les résultats.

FONDS DE PORTAGE ET DE PRIVATISATION (FPP) SA
ANTANANARIVO

Notes annexes aux états financiers
arrêtés aux 31 Décembre 2016 et 2015

3. ACTIFS IMMOBILISES

3.1 Immobilisations corporelles

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 décembre 2016 et 2015 :

	31-déc.-16		31-déc.-15		Variations
	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes	Valeurs nettes	
Agencement, aménagement, installation	187 008 920,88	(151 988 549,29)	35 020 371,59	53 721 263,69	(18 700 892,10)
Matériels de transport	182 180 000,00	(182 180 000,00)	0,00	0,00	0,00
Matériels et mobiliers de bureau	59 924 270,20	(53 072 462,65)	6 851 807,55	10 855 361,53	(4 003 553,98)
Matériels informatiques	106 617 540,60	(106 617 540,60)	0,00	0,00	0,00
Matériels de communication	8 143 899,78	(8 143 899,78)	0,00	0,00	0,00
Mobiliers de logement	998 000,00	(998 000,00)	0,00	26 979,12	(26 979,12)
	544 872 631,46	(503 000 452,32)	41 872 179,14	64 603 604,34	(22 731 425,20)

La variation de Ariary (22 731 425,20) résulte des dotations aux amortissements de la période sous revue.

3.2 Immobilisations encours

Cette rubrique représente des coûts engagés relatifs à la mise en place du logiciel de gestion des opérations de FPP.

Comme ledit logiciel n'est pas toujours opérationnel, conformément à la règle de prudence comptable, une provision pour perte de valeurs pour la totalité des fonds engagés a été constituée dans l'exercice, soit Ar 72 204 000.

FONDS DE PORTAGE ET DE PRIVATISATION (FPP) SA
ANTANANARIVO

Notes annexes aux états financiers
arrêtés aux 31 décembre 2016 et 2015

4. SUBVENTIONS

Ces subventions ont été destinées à financer des immobilisations et s'analysent comme suit aux 31 décembre 2016 et 2015 :

BAILLEURS	31-déc.-16			31-déc.-15	Variations
	Reçues	Inscrites au CR	Nettes	Nettes	
Etat Malagasy					
RPI	486 905 250,74	(377 504 855,95)	109 400 394,79	129 326 354,27	(19 925 959,48)
PDSPII	162 284 797,08	(157 609 012,31)	4 675 784,77	7 481 255,53	(2 805 470,76)
	649 190 047,82	(535 113 868,26)	114 076 179,56	136 807 609,80	(22 731 430,24)

La variation de Ariary (22 731 430,24) résulte des opérations de subvention d'exploitation inscrites au Compte de résultat qui se détaille comme suit :

	Valeurs brutes		Inscrites au CR		Variations
	Acquisitions	Régularisation	Inscrites au CR de l'exercice	Régularisation	
RPI			(19 925 959,48)		(19 925 959,48)
PDSPII			(2 805 470,76)		(2 805 470,76)
			(22 731 430,24)		(22 731 430,24)

5. AUTRES CREANCES

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 décembre 2016 et 2015 :

		31-déc.-16	31-déc.-15
Etat et comptes rattachés : acomptes IR		19 818 809,59	20 138 809,59
Charges constatées d'avances		312 397,62	791 629,62
Compte d'ordre /actions - ACTIF	(a)	1 646 240 000,00	
		<u>1 666 371 207,21</u>	<u>20 930 439,21</u>

(a) Il s'agit d'un compte d'ordre (un autre compte de même montant apparait au Passif) représentant les valeurs des actions destinées à être transférées au personnel des sociétés privatisées (cf. note 8.e)

6. TRESORERIE

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 décembre 2016 et 2015 :

		31-déc.-16	31-déc.-15
Titre de placement	(b)	8 483 846 000,00	172 328 000,00
Trésor		17 840,94	17 840,94
Banques	(c)	165 022 084,17	177 547 514,18
Caisse		839 653,00	40 353,00
		<u>8 649 725 578,11</u>	<u>349 933 708,12</u>

b) Ce poste représente les valeurs des actions transférées au FPP et destinées à être vendues aux nationaux conformément à la loi sur la privatisation, et se détaille comme suit aux 31 décembre 2016 et 2015

Sociétés privatisées	Nombre	Valeur nominale	Montant brut			
			31/12/2015	Acquises en 2016 (1)	Cession 2016	31/12/2016
MOCO	7 639	20 000,00	152 780 000,00			152 780 000,00
AUXIMAD	16 290	1 200,00	19 548 000,00			19 548 000,00
LOGISTIQUE PETROLIERE	228 728	20 000,00		4 574 560 000,00		4 574 560 000,00
TOTAL MADAGASIKARA	93 476	24 000,00		2 243 424 000,00		2 243 424 000,00
GALANA DISTRIBUTION	38 023	20 000,00		760 460 000,00		760 460 000,00
VIVO ENERGY (1)	360 900	800,00		288 720 000,00		288 720 000,00
JOVENNA	144 354	1 000,00		144 354 000,00		144 354 000,00
GALANA RAFFINERIE TERMINALE	15 000	20 000,00		300 000 000,00		300 000 000,00
			172 328 000,00	8 311 518 000,00		8 483 846 000,00

Il est à noter que :

- * d'une part, les acquisitions 2016 résultent des "bordereaux de transferts d'actions" de l'Etat Malagasy au FPP en date du 28/11/2016 ;
- * d'autre part, le bordereau relatif à la société TELMA pour 123 469 actions (valeur nominale : Ar 2 469 380 000) n'a pas été comptabilisé dans l'exercice compte tenu des procédures d'agrément sur les cessions exigées par les statuts.

c) - Les comptes bancaires ont fait l'objet de rapprochement avec les relevés émanant des établissements financiers.

- Le compte bancaire en devise a fait l'objet d'ajustement au cours de clôture et fait ressortir un gain de change de 13 817,15 Ariary comptabilisé dans les résultats.

FONDS DE PORTAGE ET DE PRIVATISATION (FPP) SA
ANTANANARIVO

Notes annexes aux états financiers
arrêtés aux 31 décembre 2016 et 2015

7. PROVISIONS ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCES

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 décembre 2016 et 2015 :

		31-déc.-16	31-déc.-15
Etat	(a)	8 483 846 000,00	192 328 000,00
RPI		17 840,94	17 840,94
RGA		17 840,94	17 840,94
		<u>8 483 863 840,94</u>	<u>192 345 840,94</u>

(a) Ce poste représente les valeurs des transferts gratuits par l'Etat au FPP des actions à vendre sur les sociétés privatisées. (cf. note 6-b)

8. AUTRES DETTES

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 décembre 2016 et 2015 :

		31-déc.-16	31-déc.-15
Personnel et comptes rattachés	(b)	69 427 913,19	50 119 170,19
Organismes sociaux		2 976 133,03	2 815 202,03
Etat et comptes rattachés	(c)	266 120 568,00	76 315 000,00
Dettes diverses	(d)	775 823 247,00	504 344 858,00
Compte d'ordre /actions - PASSIF	(e)	1 646 240 000,00	0,00
		<u>2 760 587 861,22</u>	<u>633 594 230,22</u>

(b) Le poste "Personnel" est composé de :

	31-déc.-16	31-déc.-15
Provisions congés payés non pris	29 523 638,19	29 144 415,19
Provisions des rappels de salaires ou avantages	39 904 275,00	20 974 755,00
	<u>69 427 913,19</u>	<u>50 119 170,19</u>

(c) Le poste "Etats et comptes rattachés" est composé de :

	31-déc.-16	31-déc.-15
IRSA non reversé (2013 à 2016 / 2013 à 2015)	113 969 600,00	76 215 000,00
Provisions d'amendes sur IRSA	110 493 378,00	
Autres amendes	100 000,00	100 000,00
Droits d'enregistrement/transfert d'actions	41 557 590,00	
	<u>266 120 568,00</u>	<u>76 315 000,00</u>

(d) Le poste "dettes diverses" est constitué par des avances octroyées par l'Etat Malagasy par l'intermédiaire de la Direction des Opérations financières qui se détaille comme suit :

Date de signature de convention	Montant	Somme reçues en 2015	Somme reçue en 2016	Solde
30-déc-14	222 986 478,00	222 986 478,00		0,00
30-sept-15	501 478 389,00	230 000 000,00	271 478 389,00	0,00
	<u>724 464 867,00</u>	<u>452 986 478,00</u>	<u>271 478 389,00</u>	<u>0,00</u>

(e) Il s'agit d'un compte d'ordre (un autre compte de même montant apparaît à l'Actif) représentant les valeurs des actions destinées être transférées au personnel des sociétés privatisées (cf. note 5.a)

FONDS DE PORTAGE ET DE PRIVATISATION (FPP) SA
ANTANANARIVO

Notes annexes aux états financiers
arrêtés aux 31 décembre 2016 et 2015

9. ACHATS CONSOMMES

Cette rubrique s'analyse comme suit durant les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015:

	31-déc.-16	31-déc.-15
Matières et fournitures	10 272 242,22	2 643 066,08
Eau et électricité	7 438 458,00	5 864 816,00
Carburant et lubrifiant	37 818 156,66	38 392 917,30
	<u>55 528 856,88</u>	<u>46 900 799,38</u>

10. SERVICES EXTERIEURS

Cette rubrique s'analyse comme suit durant les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015:

	31-déc.-16	31-déc.-15
Entretiens et réparations	23 851 887,37	20 410 034,40
Primes d'assurances	189 585,00	229 934,60
Documentation et divers	623 500,00	597 700,00
Personnel extérieur à l'entreprise	6 935 000,00	6 550 000,00
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	25 643 104,00	4 768 104,00
Publicité, publication, relations publiques	0,00	490 960,00
Transports et frêts	0,00	22 000,00
Déplacements/missions/réceptions	9 044 951,32	2 345 429,46
Frais de postes et télécommunication	13 150 499,00	13 834 711,50
Services bancaires et assimilés	1 119 491,70	1 158 522,81
Cotisation diverses	500 000,00	500 000,00
	<u>81 058 018,39</u>	<u>50 907 396,77</u>

11. CHARGES DU PERSONNEL

Cette rubrique s'analyse comme suit durant les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015:

	31-déc.-16	31-déc.-15
Rémunération du personnel	212 370 706,00	216 691 697,00
Cotisation aux organismes sociaux	7 289 236,00	6 901 222,00
Autres charges sociales	3 980 726,00	3 180 000,00
	<u>223 640 668,00</u>	<u>226 772 919,00</u>

12. AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS

Cette rubrique s'analyse comme suit durant les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015:

	31-déc.-16	31-déc.-15
Plus values sur cessions d'actifs non courants	0,00	20 000 000,00
Quote part des subvention d'invest. viré au compte de résultat	42 731 430,24	24 273 459,16
Autres produits de gestion courante	0,00	0,00
	<u>42 731 430,24</u>	<u>44 273 459,16</u>

13. AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES

Cette rubrique s'analyse comme suit durant les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015:

	31-déc.-16	31-déc.-15
Moins values sur cessions d'actifs non courants	0,00	20 000 000,00
Amendes, Pénalités fiscales	110 493 378,00	0,00
Autres charges de gestion courante	4 220 000,00	1 200 000,00
	<u>114 713 378,00</u>	<u>21 200 000,00</u>

FONDS DE PORTAGE ET DE PRIVATISATION (FPP) SA
ANTANANARIVO

Notes annexes aux états financiers
arrêtés aux 31 décembre 2015 et 2014

14. PRODUITS FINANCIERS

Cette rubrique s'analyse comme suit durant les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015:

	31-déc.-16	31-déc.-15
Intérêts DAT	1 944 639,07	1 685 406,52
Gains de change	13 817,75	383 195,85
	<u>1 958 456,82</u>	<u>2 068 602,37</u>

15. SITUATION FISCALE

Le passage du résultat comptable au résultat fiscal pour le calcul de l'impôt dû se présente comme suit :

	31-déc.-16	31-déc.-15
RESULTAT COMPTABLE NET	(512 622 449,41)	(260 556 313,69)
REINTEGRATIONS	206 128 026,20	54 379 861,29
. Provisions pour congés non pris	379 223,00	29 786 401,22
. Amortissement différé	22 731 425,20	24 273 460,07
. Amendes et pénalités	110 493 378,00	
. Provisions sur immobilisations	72 204 000,00	
. IR	320 000,00	320 000,00
DEDUCTIONS	(54 441 600,00)	(86 941 182,22)
. Report déficitaire		
. Provisions pour congés payés	0,00	(23 462 982,22)
. Imposition différée (variations)	(54 441 600,00)	(63 478 200,00)
. Amortissements réputés différés		
RESULTAT FISCAL	(360 937 000,00)	(293 118 000,00)
Taux	20%	20%
IMPÔT DUE	320 000,00	320 000,00

Les (03) TROIS exercices (2014,2015 et 2016) , non prescrits, restent ouvert à la vérification et droit de reprise de l'administration fiscale.

Par ailleurs, la société dispose des droits de reports fiscaux ci-après :

	Montant	Utilisation	Solde	Taux d'impôt	Impôts différés Correspondants
1) DEFICITS FISCAUX					
2013	272 751 000,00		272 751 000,00	20%	54 550 200,00
2014	134 061 000,00		134 061 000,00	20%	26 812 200,00
2015	293 118 000,00		293 118 000,00	20%	58 623 600,00
2016	249 477 000,00		249 477 000,00	20%	49 895 400,00
	949 407 000,00	0,00	949 407 000,00		189 881 400,00
2) AMORTISSEMENTS DIFFERES					
2013	29 756 000,00		29 756 000,00	20%	5 951 200,00
2014	24 595 000,00		24 595 000,00	20%	4 919 000,00
2015	24 273 000,00		24 273 000,00	20%	4 854 600,00
2016	22 731 000,00		22 731 000,00	20%	4 546 200,00
	101 355 000,00	0,00	101 355 000,00		20 271 000,00
TOTAL DES DROITS DE REPORT (1+2)	1 050 762 000,00	0,00	1 050 762 000,00		210 152 400,00

FONDS DE PORTAGE ET DE PRIVATISATION SA

DEUXIEME PARTIE :

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES OPERATIONS VISEES PAR LES ARTICLES 527 à 532 DE LA LOI N° 2003 - 036 DU 30 JANVIER 2004 SUR LES SOCIETES

Messieurs les représentants de l'Actionnaire Unique de la société FONDS DE PORTAGE ET DE PRIVATISATION S.A,

En exécution du mandat de commissaire aux comptes que votre assemblée générale a bien voulu nous confier, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que l'Administrateur Général de votre société ne nous a informé d'aucune opération effectuée durant l'exercice susceptible d'être concernée par les articles 527 à 532 de la loi n° 2003 036 du 30 janvier 2004.

Ces opérations sont :

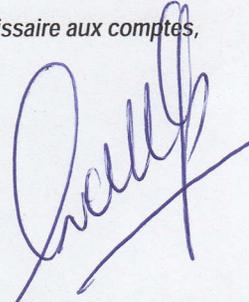
- toute convention entre la société FONDS DE PORTAGE ET DE PRIVATISATION SA et l'Administrateur Général, directement ou par personne interposée
- toute convention entre la société FONDS DE PORTAGE ET DE PRIVATISATION SA et une société dont l'Administrateur Général est actionnaire, associé en nom, gérant, administrateur ou directeur.

Par ailleurs, nos travaux de vérification n'ont pas décelé de telles opérations.

Par contre, il est à signaler que l'Etat, associé unique du fonds a octroyé des avances à la société dont le solde à la date du 31 décembre 2016 s'élève à Ar 721 464 867,00 (cf. note 8-d)

Fait à Antananarivo, le 18 décembre 2017

Le Commissaire aux comptes,



nauno philippe rakotomiamina
expert-comptable et financier